



Allocution de
Monsieur le Cardinal
Gérald Cyprien Lacroix
Archevêque de Québec
Primat du Canada

**APPROBATION DES STATUTS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE
ET DE SCIENCES RELIGIEUSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**
Pavillon Félix-Antoine-Savard, Université Laval
Québec, 23 septembre 2014

« Ensemble pour la mission ! »

M. Denis Brière, Recteur de l'Université Laval,
M. l'abbé Gilles Routhier, Doyen de la Faculté de théologie,
Professeurs et personnel de la Faculté de théologie et des sciences religieuses,
Étudiants et étudiantes,
Distingués invités,

C'est un grand jour aujourd'hui pour la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval et pour le Diocèse de Québec. Je me réjouis que nous puissions le célébrer ensemble.

La Faculté de théologie de l'Université Laval a beaucoup d'histoire. Elle est l'une des quatre facultés fondatrices de cette prestigieuse institution. Lorsqu'en 1852, les prêtres du Séminaire de Québec ont fondé l'Université à laquelle ils ont donné le nom de notre premier évêque, maintenant Saint François de Laval, ils voyaient la nécessité de continuer de former les futurs pasteurs pour la mission de l'Église.

La Faculté obtient sa consécration canonique que le 15 mai 1876, alors que le pape Pie IX octroie à l'Université Laval sa charte pontificale. La Faculté, intimement liée au Grand Séminaire de Québec, privilégie alors un enseignement de type dogmatique. Durant cette période, les étudiants viennent de toutes les régions du Canada et se destinent au sacerdoce, soit dans le clergé diocésain, soit dans le clergé régulier.

En abordant son deuxième siècle d'existence, la Faculté est influencée par le renouveau des études bibliques, une attention plus grande aux sources même de la révélation, l'apport de l'histoire et des sciences humaines, qui ouvrent de nouveaux horizons à la théologie. Les programmes sont alors graduellement transformés et offerts à une clientèle de plus en plus diversifiée. Ils ne s'adressent plus exclusivement à de futurs prêtres, mais à tous ceux et celles qui veulent réfléchir sur la foi chrétienne.

Les diverses réformes survenues depuis 1965 ont engendré une « nouvelle » université, de plus en plus tournée vers la recherche. Une nouvelle charte, promulguée le 1er septembre 1971, entraîne l'abandon du document de 1852 et du titre d'université catholique. Elle reconnaît cependant un statut particulier à la Faculté de théologie (article 14 de la Charte de l'Université Laval), lui permettant de conserver son lien officiel avec l'Église catholique (statut canonique reconnu par la Congrégation pour l'éducation catholique).

Aujourd'hui encore, l'Église catholique de Québec compte beaucoup sur la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval pour la formation de ses futurs prêtres et laïcs engagés au service de la mission.

Une des grandes forces de cette Faculté, c'est qu'elle a toujours su s'adapter, au fil du temps, aux besoins sans cesse changeants de la vie de l'Église et de la société. La Faculté offre toujours des programmes conduisant à un grade canonique et conserve son statut de « faculté ecclésiastique » pour le secteur de la théologie catholique, en répondant aux exigences à caractère canonique définies par la Congrégation romaine pour l'éducation catholique. Elle maintient aussi un secteur dynamique d'enseignement et de recherche en sciences des religions, permettant l'établissement d'un dialogue fécond entre la théologie et les sciences humaines, tout en répondant à des besoins de société touchant la compréhension du fait religieux.

« La théologie catholique s'est efforcée de suivre le chemin ouvert par le Concile, qui désirait exprimer sa « solidarité, [son] respect et [son] amour à l'ensemble de la famille humaine », en établissant un dialogue avec elle et en lui offrant « la puissance salvatrice que l'Église, conduite par l'Esprit saint, reçoit de son Fondateur » (Commission théologique internationale : *La théologie aujourd'hui : perspectives, principes et critères*, 2012).

Au cours des trente dernières années, un travail important a été réalisé pour la mise à jour des statuts canoniques de la Faculté de théologie. La Congrégation pour l'éducation catholique vient de reconnaître ce travail et elle a renouvelé les statuts. Cette reconnaissance est l'objet principal de notre réjouissance aujourd'hui, parce qu'elle exprime à la fois l'importance de notre Faculté de théologie, reconnue non seulement à Québec et au Québec, mais aussi au plan international et de l'Église universelle.

Le renouveau des statuts canoniques exprime aussi le lien qui unit le Diocèse de Québec, la Faculté de théologie de l'Université Laval et l'Église catholique. Je tiens à féliciter chaleureusement la Faculté de théologie pour le travail soutenu et persévérant qui a conduit à cette reconnaissance que nous attendions depuis longtemps. Il va sans dire que les doyens de la Faculté ont joué un grand rôle dans les suivis de ce dossier. Depuis que je suis en service comme archevêque de Québec, j'ai été un témoin de première ligne de l'investissement engagé de l'abbé Gilles Routhier ainsi que de son prédécesseur, l'abbé Marc Pelchat. Je remercie également la direction de la Faculté et tout le corps professoral qui ont participé à ce chantier.

Je tiens aussi à souligner et à remercier l'Université Laval et son Recteur pour leur appui solidaire. Dans un Québec qui se veut de plus en plus laïc, nous continuons de croire fermement que la théologie catholique a beaucoup à apporter pour la formation intellectuelle et spirituelle des jeunes générations qui fréquentent cette Université. En plus des étudiants et étudiantes inscrits à temps complet à la Faculté de théologie et de sciences religieuses, je constate qu'il y a un bon nombre d'étudiants de d'autres facultés qui choisissent des cours dans cette Faculté pour réfléchir et approfondir leur connaissance de la théologie et de la foi.

La théologie a une compétence et une responsabilité spéciales à cet égard. Par son dialogue constant avec les courants sociaux, religieux et culturels de son temps, et par son ouverture aux autres sciences, qui examinent avec leurs méthodes propres ces mêmes développements, la théologie peut aider les croyants et le Magistère à percevoir l'importance des développements, des événements et des tendances de l'histoire humaine, et à discerner et à interpréter les voies par lesquelles à travers eux il se peut que l'Esprit Saint parle à l'Église et au monde (Commission théologique internationale : *La théologie aujourd'hui : perspectives, principes et critères*, 2012).

Cette Faculté vit actuellement une époque de croissance et je suis confiant que cette tendance se maintiendra car notre monde moderne a de plus en plus besoin de réfléchir et d'approfondir les grandes questions que nous offrent la théologie et les sciences religieuses.

L'Église de Québec, pour sa part, compte beaucoup sur cette Faculté à l'Université Laval pour continuer de former ses pasteurs ainsi que les personnes laïques qui sont appelées à œuvrer à sa mission. Nous avons besoin d'hommes et de femmes formés solidement dans la théologie catholique, fermes dans leur foi et capables d'entretenir un dialogue intelligent avec le monde de notre temps.

Le dialogue entre foi et raison, entre théologie et philosophie, est donc requis non seulement par la foi, mais aussi par la raison comme l'exprimait le pape Jean-Paul II dans son Encyclique *Fides et ratio*.

Ce dialogue est nécessaire, parce qu'une foi qui rejette la raison ou la méprise risque de dégénérer en superstition ou en fanatisme, tandis qu'une raison qui délibérément se ferme à la foi, même si elle est susceptible de grandes avancées, ne pourra pas atteindre les plus hauts sommets de ce qui peut être connu. Ce dialogue est possible à cause de l'unité de la vérité et à travers la variété de ses aspects. Les vérités embrassées par la foi et celles découvertes par la raison, non seulement ne peuvent en

dernière analyse se contredire, puisqu'elles procèdent de la même source, la vérité même de Dieu, créateur de la raison et dispensateur de la foi » (Commission théologique internationale : *La théologie aujourd'hui : perspectives, principes et critères*, 2012).

L'Université Laval reçoit de plus en plus d'étudiants qui proviennent d'en dehors du Québec et du Canada. La Faculté de théologie et des sciences religieuses ne fait pas exception. Nous sommes heureux de l'enrichissement qu'apportent ces jeunes venus de plusieurs pays. En cela, notre Faculté est aussi catholique, c'est-à-dire universelle.

Alors que nous célébrons la reconnaissance des statuts canoniques de notre Faculté, je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude, au nom de l'Église catholique de Québec, pour la précieuse collaboration qu'offre la Faculté à la vie de notre communauté diocésaine. Ces dernières années, nous avons pu compter sur la Faculté comme partenaire de choix dans l'organisation et le soutien de plusieurs événements importants : le Congrès eucharistique international de 2008 ; la célébration des 350^e anniversaire de fondation du Séminaire de Québec l'an passé et de la paroisse Notre-Dame de Québec cette année ; le 375^e anniversaire de l'arrivée des Augustines et des Ursulines ; le 30^{ième} anniversaire de la visite du pape Jean-Paul II au Canada, pour ne nommer que ceux-là. Avec la Faculté de théologie et de sciences religieuses, nous avons pu poursuivre une réflexion théologique et pastorale qui aide à regarder l'avenir avec audace et courage.

C'est donc avec beaucoup de joie que nous célébrons aujourd'hui, tous ensemble, la reconnaissance des statuts canoniques de cette Faculté de théologie. Merci pour votre présence et pour votre engagement au sein de notre Faculté. Qu'elle soit en service encore bien longtemps. Je suis fier que nous partagions cette mission ensemble. Nous reconnaissons ce trésor au milieu de nous comme un grand cadeau de Dieu pour la vie à Québec et pour son rayonnement qui dépasse de beaucoup nos frontières.

La Faculté partage, à sa façon, et selon sa vocation propre, le mandat missionnaire que nous a laissé le Christ avant son Ascension : « *Allez, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps* » (Mt 28, 16-20).

Félicitations et bonne mission à notre Faculté de théologie !